



SELECTION DE CONSULTANTS

-

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET

**ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIETE
INTELLECTUELLE (OAPI)**

**DEUXIEME PHASE DU PROJET D'APPUI A LA MISE EN PLACE DES
INDICATIONS GEOGRAPHIQUES DANS LES ETATS MEMBRES DE
L'OAPI (PAMPIG 2)**

SEPTEMBRE 2024

Yaoundé, le 02 SEPT 2024

24 -- 0015
OAPI/DG/DGA/DC/PAMPIG

Appel à Manifestation d'Intérêt

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (**OAPI**) a reçu un financement de l'Agence Française de Développement ("AFD"), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre de la Deuxième Phase du Projet d'Appui à la Mise en Place des Indications Géographiques dans ses Etats membres (PAMPIG 2).

Les Services du Candidat auront pour objet l'« **Evaluation finale de la Deuxième Phase du PAMPIG-PAMPIG 2** ».

L'OAPI invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux Bureaux d'études.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des "Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers", disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés ;
- De la nature des Services ;
- Du domaine et de l'expertise technique ;
- Du contexte géographique.

L'OAPI examinera également la pertinence des Manifestations d'Intérêt au regard des critères suivants :

- *Présentation générale de l'offre ;*
- *Compréhension des objectifs de la mission ;*
- *Références professionnelles du soumissionnaire et qualification du personnel affecté ;*

L'OAPI dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard 21 jours à compter de la publication du préavis :

OAPI, Place de la Préfecture, Nlongkak, B.P. 887, Yaoundé- Cameroun, Tél. : +237 222 20 57 00.

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-après : ccm@oapi.int

Les soumissions peuvent également être transmises par email à cette adresse.

P. LE DIRECTEUR GENERAL P.o

LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT



Mondésir OUALOU PANOUALA